

Présentation des épreuves orales de l'E.A.F.

I – Après avoir accueilli le candidat, l'examineur lui indique :

- **Le texte et le passage du texte retenu**, avec une éventuelle sélection du passage à expliquer si le texte excède le format d'une vingtaine de lignes de prose continue ;
- **La question de grammaire** posée, qui ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte.

Ces éléments sont indiqués par écrit au candidat, au moyen d'une fiche qui lui est remise et qu'il signe avant de commencer sa préparation.

Le candidat a alors **30 minutes de préparation**.

II – Première partie de l'épreuve orale : exposé sur un des textes du descriptif.

Durée : 12 minutes

À l'issue de son temps de préparation :

1. Le candidat propose d'abord une **lecture à voix haute** juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examineur, **après l'avoir situé** brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé. (2 points)
2. Le candidat propose une **explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes**, sélectionné par l'examineur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. (8 points)
3. Le candidat répond à la **question de grammaire** posée par l'examineur au moment du tirage. (2 points)

III – Seconde partie de l'épreuve : présentation de l'œuvre choisie par le candidat

Durée : 8 minutes

Cette partie de l'épreuve notée sur 8 points, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture. Elle se déroule en deux temps successifs, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve :

1. Le candidat **présente brièvement l'œuvre** qu'il a retenue et **expose les raisons de son choix** ;
2. Le candidat **réagit aux relances de l'examineur** qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.